

# Le Saumonois

Lac-au-Saumon

ISSN 1712-6304

1,25\$ courrier, 55¢ courriel, 50¢ kiosque

**Le mercredi 9 mars 2011**  
 Volume 8, numéro 2

lamatapedia.com/saumonois

## Le crucifix

*Publié le 19 février 2011 sous la plume de Stéphane La-  
 porte chroniqueur à La Presse*

Le Tribunal des droits de la personne a ordonné à la Ville de Saguenay de retirer le crucifix de la salle du conseil. À l'Assemblée nationale, l'ADQ veille sur le petit Jésus. À Montréal, Gérald Tremblay et Louise Harel s'entendent pour sauver le Sauveur. Mais ce n'est

qu'une question de temps. Les clous sur lesquels reposent tous les crucifix accrochés dans les endroits publics du Québec commencent à faiblir. Il suffit d'une plainte de citoyen ou d'un lobby pour qu'ils tombent les uns après les autres.

C'est correct. Nous vivons dans un état laïque où les symboles religieux n'ont pas leur place. Pas de croix, pas de bouddha, pas de hanoukia. De beaux murs propres. De beaux murs vides. À l'image de notre société qui ne croit en rien. Nos murs sont couverts de rien.

Dans quelques années, pour voir un crucifix, faudra aller voir un spectacle de Madonna.

C'est correct, mais c'est dommage. Parce que c'est beau, un crucifix. Et là, je ne plaide pas la valeur artistique ou culturelle de la chose. C'est beau, un crucifix, parce que c'est tellement à contre-courant. Le monde est rempli de symboles de puissance: l'aigle, l'ours, le lion, l'étoile... Arrive un homme à moitié nu en train de mourir sur une croix.

Tellement loser, et pourtant tellement puissant. C'est bouleversant, un crucifix. Et rien n'est plus puissant qu'un bouleversement.

Qu'est-ce qu'un crucifix, si ce n'est la représentation d'un homme qui donne sa vie?

Quand je regarde un crucifix, je ne pense pas à l'Inquisition, aux croisades, à la terreur. Je ne pense pas à tous les religieux qui ont commis des crimes odieux en brandissant cet objet. Je pense à la douleur de tous les inno-

cents qui ont subi ces horreurs. Le problème, ce n'est pas le gars sur la croix. Ce sont tous les marchands du temple qui ont récupéré ce symbole. Qui l'ont détourné de son sens.

Un crucifix, pour moi, ce n'est pas les chrétiens, les catholiques, le pape, ce n'est même pas Dieu. C'est juste un gars. Un gars tout seul, au bout du chemin. Un gars

qui a fait tout ce qu'il a pu. Et qui finit là, tout seul. Comme on finira tous: tout seuls. Les gars et les filles, unis dans notre solitude.

J'ai vu mon père rendre l'âme dans un lit de l'Hôtel-Dieu et il avait l'air du gars sur la croix. On a tous l'air du gars sur la croix, aux derniers moments. Le crucifix, pour moi, c'est la condition humaine. C'est pour ça qu'il ne me dérange pas. Au contraire. Ça me fait du bien, de temps en temps, de me la remettre dans la face. Ça replace les valeurs. C'est comme l'homme qui apprend de son médecin qu'il ne lui en reste plus pour longtemps: ses priorités changent. Le crucifix a cet effet-là, sur moi. Ça me ramène à l'essentiel. Mais je comprends les arguments de ceux qui veulent retirer les objets religieux des lieux publics. Je sais que, dans une société juste, on ne peut pas imposer un symbole plutôt qu'un autre. L'individu peut croire en ce qu'il veut. La société doit rester neutre. C'est d'une logique implacable. Et en même temps, c'est



un peu désespérant.

Le monde serait peut-être meilleur si, collectivement, on arrivait à croire en quelque chose aussi.

Une société qui ne croit en rien, c'est une société qui ne va nulle part.

Enlevez les crucifix si vous voulez, mais il ne peut rester sur les murs que le trou du clou retiré. L'État, ça ne peut pas juste être un drapeau. Il faut quelque chose de plus grand. Ouvert sur les autres..

*L'information fait l'opinion*
*Abonnez-vous*

## L'assemblée générale annuelle de la Société Locale de Développement de Lac-au-Saumon (SLD)

PAR JEAN GUY PELLETIER

C'est dans une salle comble - 20 personnes ont, à un certain moment, occupé le local de la salle municipale du 36 rue Bouillon - sous l'heureuse animation du président sortant, M Raymond Thériault, que s'est faite l'assemblée générale annuelle de la Société Locale de Développement (économique) de Lac-au-Saumon mardi, le 23 février dernier.

Le mets principal de l'ordre du jour fut sans doute le rapport d'activités de l'organisme en cours d'année 2010. Dans une longue lecture, ponctuée de remarques, de commentaires, de mises au point, M Thériault a décliné les réalisations de l'organisme dans une forme nouvelle : Ce qui paraît d'abord et Ce qui ne paraît pas ensuite.

Pour le paraître la SLD s'est activée à la gestion d'une infrastructure municipale importante : Le Parc du Centenaire. Rappelons qu'une entente de gestion existe entre la Municipalité et l'organisme à cet effet. Sans énumérer les actes, la population est à même d'évaluer les efforts déployés par de nombreux bénévoles, par l'employé permanent, par la Municipalité pour faire de cette fenêtre ouverte sur notre communauté une sorte de joyau qui fait l'envie dans la MRC. De même en est-il pour l'aménagement du tertre funéraire Darwall sur la St-Edmond Sud, qui est pratiquement complété.

Quant au travail de l'ombre, projets et avenues de développement réels, il faut mentionner le programme d'encouragement à la construction domiciliaire, le projet Plein air, un projet touristique structurant pour

une clientèle européenne, un projet d'embellissement de la municipalité (déjà déposé), des démarches pour construire un édifice de 10 à 12 logements pour personnes et couples âgés autonomes, une rencontre avec la direction administrative des Sœurs Marie Reine de Clergé concernant l'avenir de la communauté et de leur couvent, des démarches pour convertir l'école, l'église, certains édifices municipaux au chauffage à la biomasse..

Par ailleurs, la SLD souffre de la faiblesse de sa constitution, ce qui l'empêche de mener à terme de nombreux projets. Étant constitué en vertu de la loi sur les Compagnies- partie III, cet organisme à but non lucratif (OBNL), repose essentiellement sur l'action bénévole des citoyens, citoyennes du Lac-au-Saumon, qui désirent s'y impliquer. Or «ça ne se bouscule pas aux portes», comme on dit. Une réalité bien triste qui touche de nombreux OBNL, comme si le mouvement associatif ne correspondait plus à la réalité sociale d'aujourd'hui. L'essoufflement des quelques personnes encore en poste est palpable et la relève absente. Sur les 9 administrateurs élus en 2010, trois étaient encore actifs et présents à la rencontre : M Raymond Thériault, Mmes Janine et Rachelle Leblanc. À la présentation des administrateurs élus ce 23 février 2011, nous pouvions reconnaître M Raymond Thériault, Mmes Janine et Rachelle Leblanc et un nouveau venu, M Paul Arthur Gendron, toutes personnes que l'on retrouve dans de nombreux organismes.



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUÉBEC

26, boul. Saint-Benoît Ouest  
Bureau 101  
Amqui (Québec) G5J 2E2  
Téléphone: (418) 629-1977  
Télécopieur: (418) 775-6267  
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca

**Danielle Doyer**  
Députée de Matapédia

**Aubert Levesque et Kaven McNicoll, pharmaciens**

ARTICLE A.

**Familiprix**

20, rue du Pont  
Amqui (Québec) G5J 2P5  
Téléphone : 418 629-1414  
Télécopieur : 418 629-6699

Aubert Levesque, pharmacien  
Kaven McNicoll, pharmacien

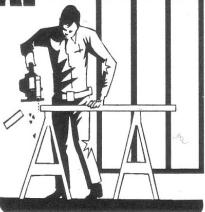
CONSTRUCTION **CAUSAP INC.**

Entrepreneur Général

No R.B.Q. : 8281-5440-51  
3, rue des Érables  
Lac-aux-Saumons  
G0J 1M0

Fernando Martin  
(418) 778-5868

Résidentiel • Commercial • Rénovation



## À qui appartient le sous-sol québécois ?

Des voix s'élèvent pour abolir la préséance de la *Loi sur les mines* par rapport aux droits des citoyens, des municipalités et des autres utilisateurs du territoire. «Avec le boom actuel de l'or et des gaz de schiste, même l'bon Dieu commence à avoir peur d'être exproprié !» dénonce Richard Desjardins de l'Action boréale.. «On nous dit que les compagnies doivent s'entendre de 'gré à gré' avec nous avant de débarquer sur nos terrains. Mais dans les faits la Loi sur les mines leur donne le droit de nous exproprier si on dit non». Contrairement à nos voisins du sud (USA) où le sous-sol est lié à la propriété foncière, ici le sous-sol de nos propriétés est du domaine public. Le projet de loi 79 sur les mines ne propose aucune modification à cet état de faits. (JGP)

## L'exploitation du gaz de schiste : Ce qu'il faut savoir

PAR JEAN GUY PELLETIER

Un **schiste** est une roche qui a pour particularité d'avoir un aspect feuilleté, et de se débiter en plaques fines ou « feuillet rocheux », vulgairement appelé « tuff ».

Certains schistes contiennent du méthane piégé dans leurs fissurations. Ce gaz est formé par la dégradation du kérogène présent dans le schiste, mais, comme pour le gaz de charbon, il existe deux grandes différences par rapport aux réserves de gaz conventionnel. La première est que le schiste est à la fois la roche source du gaz et son réservoir. La seconde est que l'accumulation n'est pas discrète (beaucoup de gaz réuni en un point) mais continue (le gaz est présent en faible concentration dans un énorme volume de roche), ce qui rend l'exploitation bien plus difficile. Une technique permettant l'exploitation du gaz contenu dans ces roches consiste à utiliser l'hydrofracturation en association avec l'injection de nombreux produits chimiques. Un bon nombre de ces produits sont dangereux pour l'environnement et les organismes vivants. Cette technique se base sur la fracturation des poches de gaz par injection d'eau. Chaque puits peut être fracturé entre 15 et 20 fois, chaque fracturation consommant entre 7 et 28 millions de litres d'eau. Environ la moitié de ce volume est récupérée, l'autre moitié percole dans le milieu géologique jusqu'aux nappes phréatiques.

L'eau récupérée doit être traitée. À l'heure actuelle, ce sont dans des bassins comme ceux que nous utilisons pour « traiter » nos eaux usées où sont déversés ces millions de litres d'eau contaminée. Plusieurs municipalités ne peuvent faire face à cet apport important. Il n'est pas inutile de rappeler que cette eau transite par camions citernes.

**L'eau.** Le gouvernement a annoncé avant les fêtes que pour chaque million de litres d'eau utilisée au Québec, par les grands utilisateurs industriels, une redevance de 70\$ devra être versée. 7¢ le mètre cube pour l'eau embouteillée, des jus, des pesticides, pour l'extraction du gaz de schiste ..

Une bouteille d'eau de 500ml, vendue 1.50\$ aura fait l'objet d'une redevance de 3,5 millièmes de sous ! En fait, ce n'est qu'après avoir utilisé 14 400 litres d'eau qu'un embouteilleur aura payé son premier dollar de redevance.

**Droits d'exploration et redevances.** Au Québec, les permis de recherche pour l'exploration gazière ne coûtent que 10¢ à 50¢ l'hectare par année. Au stade de l'exploitation, c'est 2,50 \$ l'hectare par année, plus une redevance à 12,5% pour le gaz. Les mêmes droits en Colombie-Britannique sont soumis aux enchères et s'envolent ré-

gulièrement à 1000\$ l'hectare, voire 10 000\$ dans certains cas.

Les gazières et les pétroliers ont versé 893 M\$ au gouvernement de la CB en 2009 et 2,7 milliards en 2008 pour avoir des permis de recherche. Au Québec, durant la même période, les permis délivrés ont rapporté au trésor québécois la somme de 3,5 millions !

**Le problème :** Les industriels ne récoltent que 20% du gaz. Le reste, 80%, n'est pas rentable à exploiter. Ce gaz, cependant, va continuer à faire pression, lentement, sur les structures dans le sol composées de ciment et de métal qui se dégraderont en milieu de salinité extrême, loin dans le substratum de toute possibilité d'inspection et d'entretien. À la surface, un bouchon de ciment va être coulé sur la tête du puits, mais ce n'est que temporaire, des fuites surviendront et plus elles seront tardives plus le problème sera difficile à réparer. Et cela ne tient pas compte de la contamination de certaines nappes d'eau souterraines par les eaux salines et le gaz, qu'il sera à peu de chose près impossible de décontaminer, posant des défis majeurs aux cours d'eau et à des collectivités entières.

Marc Durand, ingénieur-géologue : « Ça veut dire quoi, en clair ? Des mégaproblèmes à chacun des puits, des moyens de mitigation (adoucissement) à mettre en place, des études complexes à entreprendre, des commissions du BAPE pour chaque site ? Il y a plus de 20 000 puits projetés ; peut-être entre 250 et 500 nouveaux cas de fuite par décennie. Des milliards à prévoir dans le budget du Québec, soit des milliers de fois les maigres bénéfices que le Trésor public aura récoltés avant que les industriels ne remettent les sites à leur propriétaire légal : le gouvernement du Québec, qui deviendra alors responsable de la suite des choses. Lorsque les fuites apparaîtront et notre eau contaminée de façon irréversible, où seront les compagnies gazières 30 ou 40 ans après la fermeture de leurs puits ? »

Cet aspect particulier de l'exploitation ne ferait pas l'objet d'analyse et de recommandation dans le rapport du BAPE déposé le 1er mars 2011

Sources : Wikipédia, Radio-Canada, Le Devoir, la Presse.



Laval Tremblay  
Président

264, boul. Saint-Benoît Est  
Amqui (Québec)  
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675  
Télécopieur: (418) 629-3982  
www.fene-tech.com



**Desjardins**  
Caisse Vallée de la Matapédia

**Siège social**  
15, rue du Pont  
Amqui (Québec) G5J 2P4

**418 629-2271**

Le 2 mars décédait à Port-au-Prince, Haïti, Mme Myrtha François, 67 ans, mère de Margarete François, conjointe de Marc Thériault de la paroisse. Nos sincères condoléances à la famille. (L'équipe de rédaction du Journal)

## Le renouveau du ski de fond

PAR MARC THÉRIAULT

MM André Bérubé et Rémi Roy du Club de ski Mont-Climont ont fièrement représenté la Vallée de la Matapédia lors de la 9<sup>e</sup> édition de la Grande traversée de la Gaspésie en ski de fond.

Les deux Saumonois en étaient à leur première participation et sont revenus enchantés de l'expérience. L'épreuve compte plus de 300 kilomètres à ski échelonnée sur 6 jours dans des sentiers balisés à la fois en montagne et en bordure de mer avec halte dans plusieurs villages. Les participants sont encadrés par 70 bénévoles, de même que par une équipe de cuisiniers dont les plats sont, paraît-il, succulents. En plus des 200 skieurs, plusieurs journalistes européens ont pris part à l'événement, dont des Norvégiens et des Finlandais, pays où le ski de fond est à l'honneur et où les fondeurs sont les héros des jeux d'hiver.

Heureux de leur participation, les deux fondeurs de Lac-au-Saumon sont cependant demeurés humbles sur les résultats de leurs chronomètres, même si, sourire en coin, ils finissent par admettre qu'ils étaient dans le peloton de tête; c'est que la Grande traversée se veut avant tout un événement non compétitif et que dans cet esprit, il convient de conserver cet esprit afin d'attirer de nouveaux adeptes et contribuer au rayonnement de la Gaspésie.

Avec ses 28 jeunes inscrits en formation cette année, avec sa forte délégation aux courses régionales et les nombreuses médailles remportées, et avec la récente victoire de Alex Harvey aux derniers Championnats du monde en Norvège, le club de ski de fond Mont-Climont est peut-être, après 25 ans de bénévolat, en train de retrouver le momentum de ses belles années et de bâtir ici les futures étoiles montantes de ce sport en renouveau.

Prochain rendez-vous des athlètes du Club, ce samedi, 12 mars 2011, au *Club pleins poumons* de Ville Dégelis.

## S'inscrire sur Facebook (MT)

Pour accéder à la page Facebook du journal *Le Saumonois*, vous devez être vous-même inscrit sur Facebook. Sachez qu'en devenant membre de Facebook, il n'est nul besoin d'y étaler votre vie privée, au contraire.

Il est très facile de devenir membre du club Facebook. Il suffit d'aller à l'adresse [www.facebook.com](http://www.facebook.com) et de compléter le formulaire simple en ligne qui apparaîtra. Si vous voulez mentir sur votre âge, sur votre nom réel ou sur votre région de résidence sur la planète, vous pouvez, personne ne viendra vérifier. Vous voulez mettre une photo de Woody le pic à la place de celle ratée du dernier réveillon de Noël, c'est une excellente idée.

Une fois inscrit, vous allez dans la petite fenêtre CHERCHER UN AMI, vous y inscrivez *Le Saumonois* et, tralala, nous serons là. Si vous cliquez sur J'AIME CETTE PAGE, vous recevrez même automatiquement un petit message vous informant dès qu'une nouvelle ou une information y sera ajoutée.

Mieux, faites-nous part, ainsi qu'à tous ceux regardant la page, de vos commentaires, de vos idées, de vos impressions, en écrivant un petit mot dans la fenêtre ÉCRIVEZ QUELQUE CHOSE et cliquez ensuite sur PUBLIER, après vous être relu. Simple, rapide, pratique, brillant.

**FOURNIER & FILS**  
Services thanatologiques

110, de l'hôpital  
Amqui (Québec)  
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431  
Sans frais: 866.629.4431  
Fax: 418.629.1983  
info@gfournier.com

[www.gfournier.com](http://www.gfournier.com)

**MARCHÉ RICHELIEU**  
Alimentation Causap inc.

Carol Veilleux  
Frédéric Veilleux  
Propriétaires

77, St-Jacques Sud, Causapscal G0J 1J0  
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114  
[www.alimentationcausap.com](http://www.alimentationcausap.com)

**LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.**

Spécialité :  
Travaux de génie civil

341, rue des Forges  
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081  
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 839-2481

## BON D'ABONNEMENT - 10 NUMÉROS

**Le Saumonois** c.p. 155

Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0  
[lesaumonois@yahoo.ca](mailto:lesaumonois@yahoo.ca)

Par la poste .....12.50\$

Par courriel.....5.50\$

Adresse de l'abonnement:

## Courriel:

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement, chèque ou mandat poste, à l'adresse ci-dessus. Il est désormais possible de payer avec AccesD pour ceux qui font affaires avec Desjardins. Veuillez nous contacter par courriel pour en savoir plus.